



Ville de La Seyne-sur-Mer  
Département du Var  
Arrondissement de Toulon

REPUBLIQUE FRANÇAISE

## Commune de La Seyne-sur-Mer

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022

Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt deux, le trente juin, à 17H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du 24 JUIN 2022, s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

#### **PRESENTS**

Nathalie BICAIS, Jean-Pierre COLIN, Christine SINQUIN, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Pascal TASSISTO, Kristelle VINCENT, Christian DUPLA, Yves DIMEGLIO, Christophe PEURIERE, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Dominique LEXA, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Guillaume CAPOBIANCO, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTEDEROIN, Narjès OUERGHI, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE, Bertrand PIN

#### **ABSENT(S) REPR É SENTÉ(S)**

Sophie ROBERT donne procuration à Nathalie SORIANO  
Maïka BAGHDAD donne procuration à Fatïha PETER  
Valérie KADDOURI donne procuration à Corinne CHENET  
Valérie GUITTIERNE donne procuration à Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS

#### **ABSENT(S)**

Marie VIAZZI

Conformément à la loi du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire (article 6.IV de la loi du 14 novembre 2020, modifiée) un élu peut disposer de deux pouvoirs.

Gérard BECCARIA a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

.../...

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 11 AVRIL 2022 : ADOPTE.

Monsieur Damien GUTTIEREZ prend note de la rectification du compte rendu du 11 avril 2022, notamment sur son vote de la protection fonctionnelle (DEL\_22\_054) qu'il n'avait pas pris part au vote.

Monsieur Hakim BOUAKSA prend la parole pour évoquer la situation en matière de logement social.

Madame le Maire l'invite à faire une demande pour en débattre lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

M. Jean-Pierre COLIN demande la possibilité de procéder à un vote secret sur le point 48 (retrait de la fonction d'Adjoint à M. COLIN) avec une urne, des isolements, bulletins et enveloppe de vote.

Madame le Maire répond que cela sera évoqué au moment de la présentation de la délibération.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO souhaite également que le vote à bulletin secret soit effectif.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

*Après l'appel, la procuration de Madame Marie VIAZZI est donnée à Madame Sandra TORRES. Le nombre de votants est de 49.*

Avant l'ordre du jour, Madame le Maire, évoque la situation électorale récente (présidentielle et législative) et répond à des interrogations budgétaires posées lors du vote du budget de la ville en avril dernier. Puis elle poursuit en faisant un point sur l'actualité communale.

## **SOLIDARITES**

DEL_22_073	CONTRAT LOCAL DE SANTE 2022-2026 ENTRE LA VILLE, L'ETAT, L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR ET LA CPAM
------------	--

Rapporteur : Pascal TASSISTO, Adjoint au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU intervient pour annoncer que son groupe et lui-même votent favorablement et est satisfait de la poursuite du contrat local de santé.

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande quand auront lieu des discussions avec la métropole concernant le manque de médecin en ville.

Madame Sandra TORRES intervient également pour annoncer que son groupe et elle-même votent favorablement.

Madame le Maire répond que la Commune est sur le point de signer un partenariat pour une maison de santé.

## **LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_22_074	CONVENTION 2022-2023 DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION HANDIBOU POUR LA COLLECTE ET LE TRANSFERT DE BOUCHONS PLASTIQUES
------------	--

Rapporteur : Véronique LEPORTOIS, Adjointe au Maire

## **LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**LIEUX D'HISTOIRE**

DEL_22_075	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DE LA SEYNE-SUR-MER ET DE SAINT-RAPHAEL POUR LA REALISATION DE L'EXPOSITION SUR L' EPAVE DU NAVIRE MAGENTA
------------	---

Rapporteur : Christelle LACHAUD, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**EDUCATION / ENFANCE / JEUNESSE**

DEL_22_076	PARTENARIAT AVEC LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX - PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE - CONVENTION A INTERVENIR SUR LE SITE DE LA DOMINANTE
------------	--

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_22_077	NOUVELLE TARIFICATION CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES - MODIFICATION DES TARIFS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES 2022-2023
------------	--

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI demande si les centres de loisirs ont refusés beaucoup d'enfants cet été.

Madame Kristelle VINCENT répond que certaines familles ont eu des refus néanmoins quelques inscrits n'ont pas encore réglés leur facture et des places sont susceptibles d'être libres.

Madame Basma BOUCHKARA informe que certaines familles ont eu des refus de place pour les centres. De plus les stages sportifs proposés sont limités aussi par l'âge.

Madame le Maire répond que les services font le maximum pour satisfaire les demandes.

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE**

DEL_22_078	<b>CONVENTION AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR LA FOURNITURE DE REPAS AUX BÉNÉVOLES DE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE</b>
------------	---

Rapporteur : Ludovic PONTONE, Conseiller Municipal

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA annonce qu'il vote favorablement.

Monsieur Hakim BOUAKSA prend la parole pour annoncer voter favorablement également et poursuit en demandant ou en sont les requêtes des personnels d'aide à domicile quant à leur conditions de travail.

Madame le Maire répond qu'elle a déjà reçu les personnels et entend leurs souffrances. Des propositions seront faites dans le bon sens.

Madame Véronique LEPORTOIS précise que suite aux demandes des personnels d'aides à domicile, la « prime segur 2 » sera attribué aux agents concernés après validation du prochain Comité technique.

POUR : 48  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Hakim BOUAKSA  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**COMMANDE PUBLIQUE**

DEL_22_079	<b>INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES TRAVAUX MENES EN 2021 PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)</b>
------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

**LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DES TRAVAUX MENES EN 2021 PAR LA CCSPL**

DEL_22_080	<b>CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LE CCAS POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS À LA POMPE</b>
------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

POUR : 48  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Guillaume CAPOBIANCO  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

DEL_22_081	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DU CAMPING DE JANAS - AVENANT N°5 AU CONTRAT
------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_22_082	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EN AFFERMAGE CONCESSIF POUR LA GESTION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DU COMPLEXE AQUATIQUE DE LA SEYNE SUR MER (AQUASUD) - AVENANT N°1 AU CONTRAT
------------	---

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

Monsieur Anthony CIVETTINI demande ce qu'il en est sur le changement de dénomination de la société.

Monsieur Alain BOYER précise qu'il n'y a pas de changement de nom mais juste une précision sur la typologie de la société.

POUR : 47  
 ABSTENTION(S) : 1 Damien GUTTIEREZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Ali GHARBI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_083	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - CONCEPTION, REALISATION ET EXPLOITATION D'UN CASINO DE JEUX - AVENANT N°3
------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

POUR : 46  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 3 Jean-Pierre COLIN, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**BATIMENTS COMMUNAUX**

DEL_22_084	CONVENTION AVEC LE SYMIELEC VAR POUR LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ENERGETIQUES DE BATIMENTS COMMUNAUX
------------	--

Rapporteur : Christophe PEURIERE, Adjoint de Quartier

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEL_22_085	CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME CEE ACTEE
------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**VIE ASSOCIATIVE**

DEL_22_086	MODIFICATION DE LA DELIBERATION CADRE N°DEL/16/174 DU 21 SEPTEMBRE 2016 - CONVENTION D'OBJECTIFS SIMPLIFIÉE OU COMPLÈTE AVEC LES ASSOCIATIONS
------------	---

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU apprécie cette démarche salutare.

POUR : 47  
 ABSTENTION(S) : 2 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**RESSOURCES HUMAINES**

DEL_22_087	RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS - 2022
------------	--

Rapporteur : Nathalie SORIANO, Conseillère Municipale

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_22_088	TRAVERSEES PIETONNES - FIXATION DU TAUX DE VACATION ET DU VOLUME HORAIRE
------------	--

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI apprécie à moitié ces recrutements car il reste précaire.

Monsieur Hakim BOUAKSA interroge sur la mise à disposition du parking à proximité de l'hôtel Mercure pour quelques élus.

Madame le Maire répond à M. CIVETTINI que la volonté de la municipalité n'est pas de favoriser des emplois précaires mais il est nécessaire de sécuriser les sorties d'écoles et à M. BOUAKSA que le parking est mis à disposition pour nécessité de service.

POUR : 45  
 ABSTENTION(S) : 3 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAI  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Hakim BOUAKSA

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_089	<b>BILAN DE LA FORMATION DES ELUS - ANNÉE 2021</b>
------------	--

Rapporteur : Corinne CHENET, Adjointe au Maire

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO félicite quelques élus pour leur formation et invite tous les élus à en faire de même.

POUR : 47

ABSTENTION(S) : 2 Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_090	<b>MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA VILLE VERS LA CAISSE DES ECOLES</b>
------------	--

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR : 46

ABSTENTION(S) : 3 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_091	<b>CONTRATS D'APPRENTISSAGE</b>
------------	---------------------------------

Rapporteur : Véronique LEPORTOIS, Adjointe au Maire

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DEL_22_092	<b>ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - EMPLOIS PERMANENTS</b>
------------	--

Rapporteur : Véronique LEPORTOIS, Adjointe au Maire

Mme Cassandra VERANI-LAÏ déplore le manque d'effectifs dans plusieurs services.

Monsieur Olivier ANDRAU regrette le reportage télévisé sur la Police municipale diffusé récemment qui donne une mauvaise image de la Ville.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO demande des précisions sur le nombre des effectifs.

Madame le Maire entend les demandes des agents et indique que cela prendra du temps à améliorer le fonctionnement. Quant au reportage, cela relate l'activité quotidienne de la Police municipale. Puis sur les effectifs, elle informe que les services mettent tout en œuvre afin de préciser au mieux les nombres.

POUR : 42  
 ABSTENTION(S) : 7 Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ET FONCIER**

DEL_22_093	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA, LA METROPOLE TPM ET LA COMMUNE EN VUE DU PORTAGE FONCIER D'UNE OPERATION D'ENSEMBLE SUR LE SITE LES MOUISSEQUES
------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI indique que son groupe et lui-même votent contre la délibération, comme à la Métropole car le projet des ateliers mécaniques étant purgé de tout recours, il peut être réaliser.

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande des précisions sur le projet de « cathédrale des lumières ».

Madame le Maire répond que cette convention permettra de faire un projet de grand ensemble grâce à l'EPF notamment avec les ateliers mécaniques et les escaliers mécaniques.

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA annonce que son groupe et lui votent favorablement.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO annonce s'abstenir sur ce vote.

POUR : 37  
 CONTRE 4 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 7 Guillaume CAPOBIANCO, Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Ali GHARBI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**



**URBANISME ET ACTION FONCIERE**

<b>DEL_22_094</b>	<b>BILAN DES CESSIONS OPEREES PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA (EPF PACA) SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL EN 2021 - COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°DEL_22_040</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR :	38	
CONTRE	1	Hakim BOUAKSA
ABSTENTION(S) :	5	Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	5	Christophe PEURIERE, Ali GHARBI, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_22_095</b>	<b>BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPÉRÉES PAR LA COMMUNE SUR L'ANNÉE 2021</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

POUR :	37	
ABSTENTION(S) :	8	Christophe PEURIERE, Damien GUTTIEREZ, Hakim BOUAKSA, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	4	Ali GHARBI, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_096	PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉ PAR NATHALIE BICAIS - MAIRE DE LA SEYNE SUR MER - DÉSIGNATION D' UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR STATUER SUR LA DEMANDE
------------	---

Rapporteur : Christine CUNIBERTI, Conseillère Municipale

**Madame le Maire précise qu'elle devra sortir de la salle et, soumet, au préalable, à l'assemblée la proposition de vote d'élire Monsieur Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire, en tant que président de séance pour la présentation de cette délibération.**

**LE VOTE POUR LA PRESIDENCE DE LA SEANCE EST ADOPTÉE À LA MAJORITE**

Madame le Maire indique que la délibération la concerne et qu'elle quitte la salle en laissant la présidence à Monsieur Cheikh MANSOUR.

*Le nombre de votants est de 48.*

Une discussion s'engage sur la nature des faits, des précisions sont demandés sur le texte lu et le projet de délibération envoyé.

Sont intervenus : Monsieur GUTTIEREZ, Monsieur GIOIA, Monsieur LANCELLOTTA, Monsieur CAPOBIANCO, Monsieur MUNOZ, Madame SANCHEZ, Monsieur BOUAKSA, Madame SINQUIN, Monsieur DUPLA, Monsieur COLIN.

POUR :	16	
ABSTENTION(S) :	3	Sandra TORRÉS, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	29	Jean-Pierre COLIN, Corinne CHENET, Sophie ROBERT, Pascal TASSISTO, Kristelle VINCENT, Yves DIMEGLIO, Christophe PEURIERE, Dominique BAVIERA, Catherine PENARD, Dominique LEXA, Valérie KADDOURI, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Didier RAULOT, Guillaume CAPOBIANCO, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA, Narjès OUERGHI, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

*Madame le Maire reprend la présidence de la séance. Le nombre de votants est de 49.*

**COMMERCES ET MARKETING TERRITORIAL**

DEL_22_097	BOUTIQUE LA SEYNE VOUS SOURIT - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE DÉPÔT-VENTE D'ARTICLES
------------	--

Rapporteur : Yves DIMEGLIO, Adjoint au Maire

POUR :	44	
CONTRE	1	Ali GHARBI
ABSTENTION(S) :	4	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**FINANCES**

<b>DEL_22_098</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DE L'EXERCICE 2020 - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL 2021</b>
-------------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	36	
CONTRE	1	Hakim BOUAKSA
ABSTENTION(S) :	9	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	3	Joseph MINNITI, Ali GHARBI, Bouchra REANO

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_22_099</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

Madame le Maire fait une présentation par powerpoint.

Sont intervenus au débat : Monsieur ANDRAU, Monsieur CAPOBIANCO.

Madame le Maire informe que conformément à la réglementation elle doit se retirer au moment du vote des comptes administratifs. Elle propose aux Membres de l'Assemblée, qui l'acceptent, d'élire Madame Christine SINQUIN, Président de séance pour cette délibération et la prochaine.

Après la présentation du CA de la Ville et de la régie des transports publics, elle sort de la salle. Le nombre de votants est de 48.

**MADAME SINQUIN SOUMET AU VOTE LES DEUX DÉLIBÉRATIONS.**

POUR :	34	
CONTRE	4	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	9	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Ali GHARBI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

DEL_22_100	<b>BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b>
------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

POUR :	35	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	9	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Ali GHARBI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Madame le Maire reprend la Présidence de la séance. Le nombre de votants est de 49.*

DEL_22_101	<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE</b>
------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

POUR :	38	
CONTRE	1	Hakim BOUAKSA
ABSTENTION(S) :	9	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Ali GHARBI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

DEL_22_102	<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS</b>
------------	--

Rapporteur : Alain BOYER, Conseiller Municipal

POUR :	39	
ABSTENTION(S) :	9	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Hakim BOUAKSA

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_103</b>	<b>CONSTITUTION DE PROVISION POUR CONTENTIEUX</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

POUR : 41  
 ABSTENTION(S) : 7 Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Olivier ANDRAU  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Hakim BOUAKSA

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_104</b>	<b>REPRISE DE PROVISION SUR CONTENTIEUX</b>
-------------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

POUR : 44  
 ABSTENTION(S) : 4 Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Hakim BOUAKSA

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_105</b>	<b>REVISION LIBRE DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2022</b>
-------------------	---

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU fait remarquer que la Taxe sur la consommation finale d'électricité (*TCFE*) est maintenue comme auparavant.

Madame le Maire ajoute que le montant des fonds de concours auprès de la Métropole sont en net augmentation.

POUR : 41  
 ABSTENTION(S) : 7 Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Guillaume CAPOBIANCO

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_106</b>	<b>DECISION MODIFICATIVE N°1 DE 2022 DU PRINCIPAL DE LA VILLE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Sont intervenus au débat : Monsieur ANDRAU, Monsieur CIVETTINI.

POUR :	36	
CONTRE	4	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	9	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAI, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

<b>DEL_22_107</b>	<b>PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2022 – LISTE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT FAISANT L'OBJET DE DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR</b>
-------------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO demande pour quelles raisons faut-il voter cette délibération.

Madame le Maire répond qu'il s'agit d'une obligation.

POUR :	39	
ABSTENTION(S) :	7	Christophe PEURIERE, Damien GUTTIEREZ, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	3	Ali GHARBI, Basma BOUCHKARA, Anthony CIVETTINI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_108</b>	<b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - PHASE 6 - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2022 A LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE</b>
-------------------	--

Rapporteur : Ludovic PONTONE, Conseiller Municipal

POUR :	48	
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Anthony CIVETTINI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_109</b>	<b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES BATIMENTS CULTURELS - PHASE 8 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2022 A LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE</b>
-------------------	--

Rapporteur : Dominique BAVIERA, Adjoint de Quartier

POUR : 48  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Anthony CIVETTINI  
 AU VOTE :

NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Anthony CIVETTINI  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_110</b>	<b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES BATIMENTS SPORTIFS - PHASE 6 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2022 A LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE</b>
-------------------	---

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

Monsieur Hakim BOUAKSA interroge sur les tribunes du complexe baquet, à savoir, si il y en a une en prévision.

Madame le Maire répond qu'un appel d'offres est en cours afin de réaliser cette équipement.

POUR : 46  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 3 Guillaume CAPOBIANCO, Ali GHARBI, Anthony CIVETTINI  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

<b>DEL_22_111</b>	<b>AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET MISE EN SECURITE DES ECOLES ET DES CRECHES - PHASE 9 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2022 A LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE</b>
-------------------	--

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR : 48  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 1 Ali GHARBI  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_112	<b>DISPOSITIF FEDER INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTEGRE 2021-2027 - COMITE DE SELECTION DES PROJETS - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE</b>
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	37	
CONTRE	1	Guillaume CAPOBIANCO
ABSTENTION(S) :	8	Christophe PEURIERE, Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	3	Ali GHARBI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**ADMINISTRATION GENERALE**

DEL_22_113	<b>DÉMÉNAGEMENT DU "RELAIS LA POSTE SERVICES + " DE LA MÉDIATHÈQUE DU CLOS SAINT-LOUIS</b>
------------	--

Rapporteur : Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Adjointe au Maire

Madame Bouchra REANO trouve dommageable cette décision de transfert, au vue des frais engagés pour la mise en place de ce service et annonce qu'elle vote contre avec son groupe.

Madame le Maire répond que La Poste cherche à offrir ses services dans des établissements ou la plage horaire est plus large que dans le service public.

POUR :	41	
CONTRE	4	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	2	Basma BOUCHKARA, Cassandra VERANI-LAÏ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Ali GHARBI, Stéphane LANCELLOTTA

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

DEL_22_114	<b>TRANSFERT DE LA SALLE DES MARIAGES - SQUARE ARISTIDE BRIAND</b>
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Damien GUTTIEREZ interroge sur le choix du lieu de la salle et pour quelles raisons cela n'a pas été au Domaine de Fabregas.



Monsieur Hakim BOUAKSA demande ce que vont devenir les « anciens » qui occupaient les lieux.

Madame le Maire répond à M. GUTTIEREZ que le conservatoire du littoral n'a pas voulu que la Commune avance sur le dossier de la salle des mariages sur le Domaine de Fabregas.

A M. BOUAKSA, elle informe que dans le projet, un accueil sera intégré avec des sanitaires et la fédération des boules pourra rouvrir.

POUR : 41  
 CONTRE 3 Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU  
 ABSTENTION(S) : 3 Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 2 Ali GHARBI, Ludovic PONTONE  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

DEL_22_115	<b>MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
------------	---

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Olivier ANDRAU propose de filmer les séances du Conseil municipal.

POUR : 43  
 ABSTENTION(S) : 4 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ  
 NE PARTICIPE(NT) PAS 2 Daniel MARTINEZ, Ali GHARBI  
 AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

*A ce point de l'ordre du jour, Mesdames SANCHEZ et TORRES, Conseillère municipale quittent la salle. La procuration de Mme VIAZZI, Conseillère Municipale, donnée à Mme TORRES est annulée. Le nombre de votants est de 46.*

DEL_22_116	<b>DEMANDE D'OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DE MESDAMES SANCHEZ ET TORRES, CONSEILLERES MUNICIPALES.</b>
------------	---

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

Sont intervenus au débat : Monsieur GUTTIEREZ, Monsieur ANDRAU, Monsieur CAPOBIANCO, Monsieur PIN, Monsieur GHARBI.

POUR :	21	
CONTRE	17	Jean-Pierre COLIN, Corinne CHENET, Sophie ROBERT, Pascal TASSISTO, Kristelle VINCENT, Christophe PEURIERE, Malika BAGHDAD, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Valérie KADDOURI, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA
ABSTENTION(S) :	7	Elisabeth GUES, Dominique LEXA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Guillaume CAPOBIANCO

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*A ce point de l'ordre du jour, Mesdames SANCHEZ et TORRES reprennent place dans la salle. La procuration de Mme VIAZZI à Mme TORRES est enregistrée de nouveau. Le nombre de votant est de 49.*

**SPORTS**

DEL_22_117	DISPOSITIF DE SECURITE ET D'INTERVENTION DE LA BASE NAUTIQUE DE ST ELME
------------	---

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

POUR :	47	
ABSTENTION(S) :	2	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_118	CENTRE DE LOISIR ADULTES MUNICIPAL "CLAM" - MODIFICATION DES TARIFS
------------	---

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

POUR :	45	
ABSTENTION(S) :	3	Cassandra VERANI-LAI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Ali GHARBI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

DEL_22_119	ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS "EMS" - MODIFICATION DES TARIFS
------------	---

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

Madame Basma BOUCHKARA vote contre, ainsi que son groupe. Elle regrette cette augmentation de tarifs sachant les difficultés financières pour de nombreux seynois.

Monsieur Hakim BOUAKSA regrette également cette augmentation de tarifs et informe voter contre.

POUR :	34	
CONTRE	8	Ali GHARBI, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Olivier ANDRAU
ABSTENTION(S) :	6	Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Christine CUNIBERTI

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**AFFAIRES GENERALES**

DEL_22_120	<b>RETRAIT DE LA FONCTION D'ADJOINT AU MAIRE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE COLIN</b>
------------	--

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Sont intervenus au débat : Monsieur MUNOZ, Monsieur PIN, Madame BOUCHKARA, Monsieur GUTTIEREZ, Monsieur LANCELLOTTA, Monsieur CAPOBIANCO, Monsieur BOUAKSA, Madame TORRES, Monsieur GHARBI, Monsieur COLIN, Monsieur DUPLA, Monsieur BOYER, Monsieur GIOIA.

A la demande d'un tiers des membres présents de l'assemblée, il a été décidé de procéder à un vote secret par voie électronique.

POUR :	23
CONTRE	23
ABSTENTION(S) :	1
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2

**LA DELIBERATION N'EST PAS ADOPTEE**

Monsieur Jean-Pierre COLIN est donc maintenu dans sa fonction d'adjoint, sans changement dans l'ordre du tableau.

Madame le Maire demande à M. Damien GUTTIEREZ de sortir de l'assemblée en raison de son comportement inapproprié durant la séance. *Le nombre de votants est de 48.*

Madame le Maire suspend la séance, il est 23h19.

Madame le Maire reprend la séance, il est 23h25.

Après l'appel, le nombre de votants est de 48.

*Madame Isabelle DELYON, Conseillère Municipale, a donné procuration de vote à Monsieur Dorian MUNOZ, Conseiller Municipal.*

DEL_22_121	CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES
------------	---

Rapporteur : Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Conseillère Municipale

POUR : 46  
NE PARTICIPE(NT) PAS 2 Christophe PEURIERE, Ali GHARBI  
AU VOTE :

**LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC\_22\_052 à DEC\_22\_095) dont la liste est jointe au présent compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 23h38.

La Seyne-sur-Mer, le 08 JUIL. 2022



**Nathalie BICAIS**  
**Maire de La Seyne-sur-Mer**  
**Vice-Président du Conseil Départemental du Var**  
**Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée**

Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service assemblée, 1er étage de l'Hôtel de Ville.

## COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_22_052	MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) TECHNIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIÈRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTRUCTURATION DU STADE MARQUET
DEC_22_053	MISE A DISPOSITION D'UN STAND DE TIR EN INTERIEUR ET FOURNITURE DE PETITS EQUIPEMENTS POUR LES SEANCES DE TIR (MUNITIONS, CIBLES ET LEURS SUPPORTS, PASTILLES AUTOCOLLANTES); ARRET DE LA PROCEDURE.
DEC_22_054	ACCEPTATION DE DONS A TITRE GRACIEUX DE CASTORAMA
DEC_22_055	REGIE DIRECTE COMPLEXE TENNISISTIQUE BARBAN MODIFICATION DES TARIFS
DEC_22_056	FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNIFORMES, D'ACCESSOIRES ET DE GILETS PARE-BALLES POUR LES BESOINS DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER - 2 LOTS : LOT N°1: FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNIFORMES ET LIVRAISON D'UNIFORMES, D'ACCESSOIRES POUR LA POLICE MUNICIPALE - LOT N°2 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE GILETS PARE-BALLES POUR LA POLICE MUNICIPALE
DEC_22_057	PRESTATION DE CONTROLE DE CONFORMITE MECANIQUE ET DE STABILITÉ DES MATS ET AUTRES SUPPORTS D'INSTALLATION D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LA SEYNE SUR MER. MARCHÉ AVEC LA STE "REI LUX CONTRÔLE"
DEC_22_058	EXERCICE DES DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN SIMPLE ET RENFORCE – ACQUISITION DU LOT DE COPROPRIÉTÉ N°1 CONSISTANT EN UN LOCAL COMMERCIAL CADASTRÉ SECTION AM N°1496 SIS 13, RUE BAPTISTIN PAUL APPARTENANT A MONSIEUR MARZARI CHRISTOPHE
DEC_22_059	EXERCICE DES DROITS DE PRÉEMPTION URBAIN SIMPLE ET RENFORCE – ACQUISITION DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ N°1 ET 2 CONSISTANT EN UN LOCAL COMMERCIAL CADASTRÉ SECTION AM N°1497 SIS 10, RUE FRANCHIPANI APPARTENANT A MONSIEUR MARZARI CHRISTOPHE
DEC_22_060	INSTALLATION DE VIDEOPROTECTION DEVANT LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, LYCEE BEAUSSIER ET COLLEGE L'HERMINIER – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET « PROGRAMME S – SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES» DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD 2022)

NUMERO	OBJET
DEC_22_061	LOCATION ET MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS ET PRESTATIONS ANNEXES ET ACCESSOIRES - 2 LOTS LOT N°1: LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ECOLES DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER ET PRESTATIONS ANNEXES ET ACCESSOIRES LOT N°2: LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS POUR LE SERVICE REPROGRAPHIE DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER
DEC_22_062	DEMANDE DE SUBVENTION EUROPEENNE DANS LE CADRE DU PROJET EUROPEEN « ALPIN SMALL SCALE » CONSISTANT A DEVELOPPER, FAVORISER LES ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LE CADRE DES ACHATS PUBLICS REALISES PAR LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER
DEC_22_063	IMPLANTATION D'UN NOUVEAU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN ET EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION EXISTANT SUR LA VOIE PUBLIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET « PROGRAMME S - VIDEOPROTECTION » DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD 2022)
DEC_22_064	ACQUISITION FORT BALAGUIER – PHASE 2 – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_065	ETUDE POUR L'ELABORATION D'UNE ZONE AGRICOLE PROTEGEE (ZAP) – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL REGIONAL SUD PACA
DEC_22_066	AVENANT AU MARCHÉ N°2142 - LOT N°8 EQUIPEMENTS DE CUISINE - PANNEAUX ISOTHERMES - PRODUCTION FRIGORIFIQUE DU MARCHÉ DE REHABILITATION DU REFECTOIRE DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL - A INTERVENIR AVEC VALENGUY PROVENCE
DEC_22_067	AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2138 - LOT N°4 PEINTURE DU MARCHÉ DE REHABILITATION DU REFECTOIRE DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL A INTERVENIR AVEC D&S JLA
DEC_22_068	AVENANT N°2 AU MARCHÉ N°2136- LOT N°2 SOLS SOUPLES, CLOISONS DU MARCHÉ DE REHABILITATION DU REFECTOIRE DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL A INTERVENIR AVEC GFAP PROVENCE
DEC_22_069	MISE EN OEUVRE DE LA PROTECTION JURIDIQUE AU PROFIT DE MME MARGERIT ET M.GALANAKIS - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT ET DE PROCEDURE
DEC_22_070	CESSION DE GRE A GRE D'UN BIEN COMMUNAL A L'OCCASION D'UNE VENTE PUBLIQUE - MOTO YAMAHA 600 XT
DEC_22_071	CESSION DE GRE A GRE D'UN BIEN COMMUNAL A L'OCCASION D'UNE VENTE PUBLIQUE - YAMAHA 600 XT
DEC_22_072	CESSION DE GRE A GRE D'UN BIEN COMMUNAL A L'OCCASION D'UNE VENTE PUBLIQUE - REMORQUE PLATEAU A SCOOTER

NUMERO	OBJET
DEC_22_073	AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET MISE EN SECURITE DES ECOLES ET DES CRECHES – PHASE 9 – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_074	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES ETABLISSEMENTS SPORTIFS - PHASE 6 – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_075	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES ETABLISSEMENTS CULTURELS - PHASE 8 – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_076	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES ETABLISSEMENTS COMMUNAUX - PHASE 6 – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_077	AVENANT N°1 AU MARCHE N°2135 - LOT N°1 DEMOLITIONS GROS OEUVRE SOLS DURS DU MARCHE DE REHABILITATION DU REFECTOIRE DE L'ECOLE MARCEL PAGNOL - A INTERVENIR AVEC SC PACA
DEC_22_078	FIXATION DU TARIF POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU COMPLEXE SPORTIF PAUL LANGEVIN A L'ASSOCIATION LES ARGONAUTES
DEC_22_079	DON DE MONSIEUR GASTON SECONDI AU MUSEE BALAGUIER
DEC_22_080	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 09-2021
DEC_22_081	ACCEPTATION DU DON DE MADAME GRECH D'UNE SÉRIE DE 6 PHOTOGRAPHIES D'ORATOIRES EN PARTIE DISPARUS
DEC_22_082	CONVENTION AVEC LA VILLE DE CANNES POUR LE PRET DE COQUILLAGES SCULPTES DU MUSEE BALAGUIER
DEC_22_084	TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON – REQUETE EN DESIGNATION D'UN CONCILIATEUR INTRODUITE PAR LA SARL LOISIRS SPORTIFS AQUASUD – HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION DEC_21_185
DEC_22_085	CONTENTIEUX – RECOURS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON FORME PAR LA COMMUNE DE LA SEYNE-SUR-MER C/ L'ARRETE PREFECTORAL DU 24 DECEMBRE 2020 PRONONCANT LA CARENCE DEFINIE PAR L'ARTICLE L. 302-9-1 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION – HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION 21_037

NUMERO	OBJET
DEC_22_086	CONTENTIEUX – TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON – RECOURS EN ANNULATION CONTRE L'ARRETE PREFECTORAL DU 25 FEVRIER 2021 RELATIF AUX PRELEVEMENTS OPERES SUR LES RESSOURCES FISCALES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.302-7 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION – RECOURS EN ANNULATION CONTRE LA LETTRE DU PREFET DU 24 SEPTEMBRE 2020 FIXANT L'OBJECTIF TRIENNAL 2020-2022 AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU – HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION N°DEC_21_042
DEC_22_087	CONTENTIEUX – TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON – REQUETE 2101246-1 INTRODUITE PAR LA SAS CORNICHE BOIS SACRE - RECOURS EN ANNULATION DE LA DECISION DE PREEMPTION N° DEC_20_096 DU 13 NOVEMBRE 2020 - HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION 21_072
DEC_22_088	CONTENTIEUX – TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON – REQUETE 2101339-1 INTRODUITE PAR TOTAL MARKETING FRANCE - RECOURS EN ANNULATION DE LA DECISION DE PREEMPTION N° DEC_20_096 DU 13 NOVEMBRE 2020 - HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION 21_098
DEC_22_089	CONTENTIEUX – TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON – REQUETE 2100337-1 INTRODUITE PAR SCCV LA SEYNE D'INDOCHINE - RECOURS EN ANNULATION DE L'ARRETE DU 13/08/2020 DE REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE - HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION 21_068
DEC_22_090	IMPLANTATION D'UN NOUVEAU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN ET EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION EXISTANT SUR LA VOIE PUBLIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
DEC_22_091	MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LA VENTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES (CAMION A PIZZAS, CAMION SNACK)
DEC_22_092	CONTENTIEUX – APPEL DU JUGEMENT DU 22 JUILLET 2021 DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON / JURIDICTION DE L'EXPROPRIATION – MODIFICATION DE LA DECISION 21_135
DEC_22_093	CONTENTIEUX – TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON – ASSIGNATION DE LA VILLE PAR LE CSMS – HABILITATION A ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'AVOCAT – MODIFICATION DE LA DECISION 20_095
DEC_22_094	VENTE D'OBJETS PROMOTIONNELS LA SEYNE VOUS SOURIT- MODIFICATION ET FIXATION DE TARIFS
DEC_22_095	TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2022 NE REVÊTANT PAS UN CARACTÈRE FISCAL AU SENS DE L'ARTICLE L.2331-4 6° ET 8° CGCT : MANIFESTATION COMMERCIALE SUR L'ESPLANADE MARINE